



CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

arena 

29 juin au 2 juillet 2022

LIEU

Complexe aquatique Parc Jean-Drapeau

130 Chem. du Tour de l'isle,
Montréal, QC H3C 4W7

INSTALLATIONS

1 bassin, 10 couloirs, 50m
1 bassin de dénatage

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 juin 2022, 23h59

PRIX D'ENTRÉE POUR SPECTATEUR

10\$ / jour

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre

Frédéric Planque,

f_planque@videotron.ca

**Gestionnaire d'événement
provincial**

Pierre Cloutier

p3cloutier@videotron.ca

Responsable des inscriptions

Michèle Castonguay,

michele.castonguay@sympatico.ca

Responsable des officiels

Georges Vigneault,

officiels.case@gmail.com

ÊTRE OFFICIEL / BÉNÉVOLE

<https://forms.gle/wKBJ1iiGXsXdNF7ZA>

COVID

**Toute personne accédant au lieu de la compétition reconnaît être exempt de symptôme relié à la COVID et ne pas être soumis à des mesures d'isolement décrétées par des autorités compétentes.*

Pendant le déroulement de la compétition, veuillez vous référer au directeur de rencontre si vous en venez à développer des symptômes.

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- La championnat Québécois ARENA est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Conformément au Règlement de sécurité en bassin : afin qu'un club québécois puisse participer Championnat québécois en piscine, l'entraîneur en chef doit avoir obtenu le statut « certifié » d'une des formations suivantes avant le début de la compétition :
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge
 - Natation 301 – Entraîneur senior

Mesure d'exception : Cette règle ne s'applique pas dans le cas où l'entraîneur en chef est dans sa première année dans un rôle d'entraîneur en chef.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les athlètes doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément dans la base de données de Natation Canada).
- Les athlètes de l'extérieur du Québec doivent être inscrits compétitifs auprès de leur propre fédération de natation.
- Les athlètes affiliés avec le statut « sans-attaché » à la suite d'une procédure de transfert pourront compétitionner au Championnat Québécois ARENA avec le club vers lequel ils sont en attente de transfert. Toutefois, ils ne pourront remporter aucun point pour un club.
- Les paranageurs devront être à jour d'une classification minimalement de niveau 2.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101 – Entraîneur des fondements de la natation.
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge.
 - Natation 301 – Entraîneur senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception : Dans le cas où l'entraîneur n'est pas de statut « certifié » et qu'il est dans sa première année en tant qu'entraîneur en chef, l'entraîneur en chef a 30 jours pour obtenir le statut « formé » et 90 jours pour obtenir le statut « certifié » d'une des trois formations citées ci-dessus.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIES D'ÂGE

- 12 ans et moins
- 13-14 ans
- 15-17 ans
- 18 ans et plus

L'âge d'un athlète est déterminé son âge au premier jour de la compétition.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

- Inscription dans les épreuves individuelles, les courses bonus et les relais : les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec un temps prouvé effectué entre le 1^{er} septembre 2019 et le 20 juin 2022 lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la FINA).

CRITÈRES DE QUALIFICATION DES NAGEURS GÉNÉRIQUES

- Avoir réalisé au moins 1 temps de qualification « Championnat Québécois » dans leur groupe d'âge.

CRITÈRES DE QUALIFICATION DES PARANAGEURS

- Un paranageur 11-12 ans devra avoir réussi au moins un temps de qualification « provincial paranatation 11-12 ans ».
- Un paranageur de 13 ans et plus devra avoir réussi au moins un temps de qualification « provincial 13 ans et plus ».

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

NAGEURS GÉNÉRIQUES

- Aucune limitation du nombre d'épreuves individuelles par nageur.
- Outre les épreuves bonus, un nageur ne peut être inscrit que dans des épreuves où il a atteint son standard de qualification.
- Le nageur ne sera pas autorisé à participer à un même relais (même numéro d'épreuve) dans des équipes différentes.

ÉPREUVES BONUS

Indépendamment du nombre de temps de qualification réussis par le nageur :

- Catégorie 12 ans et moins : 3 épreuves individuelles bonus maximum
- Catégorie 13-14 ans : 2 épreuves individuelles bonus maximum
- Catégorie 15-17 ans : 1 épreuve individuelle bonus maximum
- Catégorie 18 ans et plus : aucune épreuve bonus

Important :

- Les temps d'inscription des courses bonus doivent obligatoirement être prouvés et avoir été fait pendant la période de qualification.
- Les 800m et 1500m ne sont pas accessibles comme courses bonus.
- Les relais ne sont pas considérés comme course bonus.

PARANAGEURS

- Un paranageur pourra participer lors des séries éliminatoires à n'importe quelle épreuve du programme de paranatation.
- Lorsque l'épreuve est offerte dans sa classe sportive (voir tableau ci-bas), le paranageur devra avoir réalisé de temps de qualification.
- Lorsque l'épreuve n'est pas offerte dans sa classe sportive, le paranageur devra avoir réalisé le temps d'inscription (dit « TI » dans la grille de standards provinciaux paranatation) dans les épreuves désirées.
- Un paranageur ayant uniquement une classification SB (SB9) est admissible à nager en tant que paranageur uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, il devra respecter les règles d'un nageur générique ou nager hors-concours avec les paranageurs s'il rencontre les critères de qualification S/SM10.

NAGE LIBRE	DOS	BRASSE	PAPILLON	TNI / QNI
50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à S14)	50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)	50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)	50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)	150m TNI (SM1 à SM4), 200m QNI (SM5 à SM14)

Important: dans le cas où la compétition serait jugée trop longue, il pourrait être demandé de plafonner le nombre d'inscriptions individuelles par nageur.

FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC

CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

arena 

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Tous les temps soumis en 50m seront classés en priorité suivi des temps soumis en 25m.
- Toutes les épreuves se nageront senior du plus lent au plus rapide à l'exception des 800/1500 libre qui se nageront du plus rapide au plus lent.
- Aucun essai de temps ou épreuve nagée hors-concours ne seront autorisés.
- Le règlement SW 3.1.1.1 ne s'applique pas.

800m et 1500m LIBRE

- Les épreuves de 800m et 1500m libre sont des épreuves finales contre-la-montre.
- Les séries lentes (SL) des 800m et 1500m libre se nageront senior du plus rapide au plus lent.
- Les séries rapides (SR) des 800m et 1500m libre seront composées des 10 meilleurs temps prouvés en 50m de chaque sexe, sans égard à l'âge, et se nageront le soir lors de la session des finales.
- Autant que possible, les SL se nageront 1 par couloir. Par contre, advenant que l'estimation de temps des préliminaires est jugée trop longue, le comité organisateur aura la liberté de jumeler des départs à deux nageurs par couloir.

FINALES

<u>Nageurs génériques</u>	<u>Paranageurs</u>
<ul style="list-style-type: none">○ La finale n'est accessible qu'à la condition que le nageur réussisse en préliminaires le temps de qualification dans l'épreuve concernée.○ Il y aura 4 finales pour toutes les épreuves de 50m à 400m :<ul style="list-style-type: none">● Finale 18 ans et plus● Finale 15-17 ans● Finale 13-14 ans● Finale 12 ans et moins○ Toutes les finales prévues au programme auront lieu, s'il y a au moins un nageur qualifié.	<p>Il y aura une finale A dans toutes les épreuves du programme et les athlètes y seront éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none">○ À condition d'avoir réalisé le temps de qualification « Coupe du Québec paranatation » en préliminaire.○ Uniquement pour les épreuves prévues pour chaque classe sportive dans les règlements de World Para Swimming.○ Les finalistes seront déterminés en utilisant les plus récents tableaux de points de performance de paranatation, indépendamment de leur classe sportive.

ÉPREUVES DE RELAIS

- Les séries de relais seront nages ouvert, les équipes de relais seront classés par catégorie d'âge.
- Spécificités du 8x50 :
 - Un relais par club seulement,
 - Relais composé de 4 femmes et 4 hommes, un représentant par catégorie d'âge et par sexe,
 - 4 nageurs maximum peuvent être surclassés.

HORAIRE ET PROGRAMME

MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			SAMEDI		
Préliminaires											
Échauffement: 8h00						Début des épreuves: 9h00					
Femmes	Épreuves	Hommes	Femmes	Épreuves	Hommes	Femmes	Épreuves	Hommes	Femmes	Épreuves	Hommes
1	200m Libre	2	9	100m Libre	10	19	200m QNI	20	27	50m Libre	28
101	200m Libre PARA	102	107	100m Libre PARA	108	113	150m TNI PARA	114	121	50m Libre PARA	122
3	100m Brasse	4	11	200m Dos	12	115	200m QNI PARA	116	29	200m Papillon	30
103	100m Brasse PARA	104	13	100m Papillon	14	21	50m Papillon	22	31	100m Dos	32
5	50m Dos	6	109	100m Papillon PARA	110	117	50m Papillon PARA	118	123	100m Dos PARA	124
105	50m Dos PARA	106	15	50m Brasse	16	23	400m Libre	24	33	800m Libre	34
7	1500m Libre	8	111	50m Brasse PARA	112	119	400m Libre PARA	120			
			17	400m QNI	18	25	200m Brasse	26			
Finales											
Échauffement: 16h00						Début des épreuves: 17h00					
201	4 x 100 QN	202	9	100m Libre	10	19	200m QNI	20	209	4 x 100m QN mixte	
1	200m Libre	2	107	100m Libre PARA	108	113	150m TNI PARA	114	27	50m Libre	28
101	200m Libre PARA	102	11	200m Dos	12	115	200m QNI PARA	116	121	50m Libre PARA	122
3	100m Brasse	4	13	100m Papillon	14	21	50m Papillon	22	29	200m Papillon	30
103	100m Brasse PARA	104	109	100m Papillon PARA	110	117	50m Papillon PARA	118	31	100m Dos	32
5	50m Dos	6	15	50m Brasse	16	23	400m Libre	24	123	100m Dos PARA	124
105	50m Dos PARA	106	111	50m Brasse PARA	112	119	400m Libre PARA	120	33	800m Libre top 10	
7	1500m Libre top 10	8	17	400m QNI	18	25	200m Brasse	26	301	4 x 100 ÉTOILE	302
203	4 x 50 libre	204	205	4 x 200 libre	206	207	4 x 100 libre	208		800m Libre top 10	34
									210	8 x 50 libre mixte	

FORFAITS (ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS)

	Mercredi 29 juin	Jeudi 30 juin	Vendredi 1 ^{er} juillet	Samedi 2 juillet
Session matin	À 18h, mardi le 28 juin par courriel au michele.castonguay@sympatico.ca (nom du nageur/ club/ no épreuve/ épreuve/ nom de l'entraîneur)	30 minutes après le début de la session du mercredi après-midi	30 minutes après le début de la session du jeudi après-midi	30 minutes après le début de la session du vendredi après-midi
Session après-midi	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (50m Dos PARA)	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (400m QNI)	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (200m Brasse)	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (100m PARA)

PÉRIODE DE MODIFICATIONS

- Ordre des nageurs de relais : Les noms et l'ordre des nageurs de relais peuvent être modifiés jusqu'à **30 minutes** avant le début de la session.
- Les membres d'une équipe de relais ainsi que l'ordre de départ doivent être inscrits avant le dernier échéancier pour les forfaits.

PÉNALITÉS :

- Une pénalité de **25\$** sera appliquée pour tout forfait non-déclaré dans la période autorisée, tant dans la période du matin que la période des finales.
- Tout nageur finaliste autre que substitut qui déclare forfait après le délai fixé **NE sera PAS** exclu de toutes les épreuves de la session incluant la session concernée – seule la pénalité financière sera appliquée.

- La même pénalité sera appliquée pour tout nageur qui ne terminerait pas sa course sans raison valable.
- La pénalité devra être payée sur place au comité organisateur sans quoi une facture aux clubs fautifs sera envoyée par le comité organisateur dans les jours suivant le championnat* (argent ou chèque à l'ordre de CASE)
***Un non-paiement de la facture des pénalités pourrait compromettre la participation du club à une prochaine Coupe ou un prochain championnat.**

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

PAUSES

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles en ligne.
- Disponibles également via l'application SplashMe.

POINTAGE

Le gain de points sera possible à la condition que l'athlète réussisse en finale le temps de qualification dans l'épreuve concernée.

ÉPREUVES INDIVIDUELLES

- Seuls les nageurs finalistes marqueront des points selon le barème suivant :

	Classement									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points pour position	50	40	35	30	28	26	24	22	20	18

**Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le nageur a compétitionné.*

RELAIS

- Le pointage ci-dessus sera doublé.

POINTS BONIS

- Un bonus de 100 points sera accordé pour tout record provincial senior et/ou groupe d'âge battu dans une épreuve individuelle (gain de points doublé pour un relais).

RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers athlètes québécois de chaque catégorie d'âge, de chaque épreuve individuelle et de relais recevront une médaille (Or-Argent-Bronze).
- Les athlètes hors-province qui se classent parmi les 3 premiers d'une finale recevront une médaille commémorative.
- Les clubs québécois seront récompensés d'une bannière du **Meilleur pointage**, calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles et les relais de l'équipe.
- **Relais des étoiles** : pour chaque catégorie d'âge et chaque sexe, les vainqueurs de chaque 100m individuel du programme olympique (4 par sexe) seront sélectionnés pour compétitionner dans un relais 4x100m QN. Les participants du relais des étoiles recevront une bourse de 150\$.
Si le temps final de chaque relais est plus rapide que l'addition des 100m individuels effectués en finale, la bourse sera alors doublée.
*Si un nageur est éligible dans plus d'une épreuve, il sera retenu dans l'épreuve dans laquelle il a réalisé le meilleur pointage FINA. Dans l'autre épreuve, l'athlète suivant au classement sera retenu.
- **Meilleurs nageurs** : pour chaque catégorie d'âge et pour chaque sexe, le nageur québécois qui aura récolté le plus de points selon le barème suivant sera récompensé par une bourse de 500\$:
 - Médaille d'or : 5 points
 - Médaille d'argent : 2 points
 - Médaille de bronze : 1 point
- **Meilleurs paranageurs** : pour chaque sexe, le paranageur québécois qui aura récolté le plus de points selon le barème suivant sera récompensé par une bourse de 500\$:
 - Médaille d'or : 5 points
 - Médaille d'argent : 2 points
 - Médaille de bronze : 1 point
- À l'issue du Championnat Québécois, la coupe du « **meilleur club provincial** » sera remise au club qui aura cumulé le meilleur pointage durant la saison dans les compétitions suivantes :
 - Coupes du Québec Senior 1 et 2
 - Coupe du Québec Junior
 - Championnat Québécois

CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES ET REMISES DE BANNIÈRE

- Les médailles seront remises au podium.
- La bannière sera remise à la fin du programme des finales du samedi.
- Important : Les nageurs médaillés et les équipes récompensées doivent être présents lors de leur cérémonie protocolaire afin de recevoir leur récompense; sans quoi la récompense ne sera pas octroyée ni acheminée ultérieurement.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront obligatoirement être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.
- Aucune inscription sans temps (NT) ne sera acceptée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 20 juin 2022, 23h59.

FRAIS D'INSCRIPTION

- 110\$ par athlète participant répartis comme suit :
 - 30.44\$ + taxes = 35\$ de frais fixes de participation par nageur.
 - 75\$ par nageur incluant toutes les épreuves individuelles et de relais.
- Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.
Veillez faire le chèque à l'ordre de : CASE

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Après le 20 juin 2022
 - Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives d'un athlète ou d'un club seront facturés **au double du tarif régulier**.
 - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)
- Après le 27 juin 2022
 - Il sera encore possible d'inscrire un club ou un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription **seront triplés**.
 - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 50 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)

Aucun ajout ou changement ne sera accepté à compter mardi 28 juin 2022 à MIDI

***Pénalités pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

CHOICE

HOTELS CANADA™



Profitez du programme de *Choice Hotel*
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>



Profitez du tarif réduit sur la location de voiture par l'entremise du partenariat entre Avis
Budget Group et Natation Canada.

Numéro de rabais AVIS, 30% - F221802
Numéro de rabais BUDGET, 35% - B166102.

Visitez le www.avis.ca/fnq et/ou www.budget.ca/fnq et réservez votre voiture
aujourd'hui !